

Intervention d'Amina BOUKHALKHAL,
Membre du conseil et du secrétariat national de la Voie Démocratique, secteur Femmes

Soirée « Femmes en Résistance » Semaine Anticoloniale 2014 - Paris

Au nom des militantes et militants de La Voie Démocratique, je remercie chaleureusement l'AFASPA pour son invitation, et je vous exprime ma joie de partager avec vous ce moment pour parler du combat de la femme marocaine.

Je suis parmi vous aujourd'hui, en tant que membre du secrétariat national de La Voie Démocratique qui est une organisation se réclamant d'un référentiel du Marxisme-léninisme, et continuation politique et idéologique du mouvement marxiste-léniniste marocain, et notamment de sa principale composante, l'organisation d'ILA AMAM (En Avant).

Le secteur des femmes est une structure essentielle au sein de La Voie Démocratique dans la perspective de la création d'un outil autonome des ouvrières. Cette structure repose principalement sur la lutte populaire et le travail militant au milieu des travailleuses appartenant aux larges couches populaires et également des femmes instruites et engagées dans les luttes du peuple.

Nos luttes, nous ont permis d'avoir une confiance et une crédibilité incontestables dans le pays, et d'avoir des représentants dans diverses organisations de la société civile. Comme à titre d'exemple l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH), qui a été présidée pendant deux mandats successifs, par notre camarade Khadija RYYADI, membre du secrétariat national, coordinatrice de l'action féminine à l'intérieur de la VD, et lauréate du dernier prix des Nations Unis pour la cause des droits de l'Homme.

J'essayerai dans mon intervention de mieux situer les luttes féminines au Maroc depuis la période coloniale à nos jours.

Le rôle héroïque joué par la femme marocaine lors des luttes anti coloniales, et sa contribution à la dynamique des combats contre le colonialisme français et espagnol est un fait historique indéniable. Le fait que les manuels d'histoire ne font nulle référence à ce rôle, relève purement d'une mentalité machiste qui a dominé (et domine encore) l'état et la société dans notre pays.

La femme marocaine a contribué à l'indépendance du Maroc soit à travers la confrontation directe en portant les armes ou en mettant les munitions à disposition des combattants, soit en assurant l'aide et le transport des blessés et l'approvisionnement en nourriture, soit en transférant les messages codés entre résistants.

Plusieurs femmes marocaines à cette époque furent kidnappées, arrêtées et torturées affreusement par l'occupant. Certaines ont payé de leur vie cet engagement.

La femme marocaine s'est également inscrite dans les luttes politiques et les revendications pour le droit des femmes et à sa tête le droit à l'enseignement.

La question féminine va occuper une place de second plan après l'indépendance formelle en 1956, en raison des caractéristiques de l'époque et les contradictions politiques relatives au pouvoir. En dépit de la volonté des militantes de la cause féminine qui avaient créé en 1961, au sein du syndicat de L'union Marocaine du Travail (UMT), « l'Union Progressiste des Femmes du Maroc. »

À la fin des années 60 et le début des années 70 et avec l'avènement des idées de la gauche progressiste, les militantes se sont retrouvées dans une nouvelle dynamique pour porter les aspirations féminines et contribuer activement dans la lutte contre la détérioration des conditions de vie du peuple marocain. On peut citer ici Saida MENEHBI, martyre du Mouvement Marxiste-Léniniste Marocain, morte en combattant pour la liberté et contre l'injustice et le despotisme. On peut également citer le mouvement des familles des prisonniers politiques et des disparus et exilés, formé essentiellement par des femmes (Mères, épouses, sœurs).

Au début des années 80, on assiste à l'émergence de clubs pour femmes au sein des maisons de jeunesse, encadré par des militantes du mouvement étudiant, ce qui a abouti plus tard à la création d'associations féministes pour la défense des droits des femmes, ainsi que des centres d'écoute et d'orientation juridique au bénéfice des femmes victimes de violences.

Grâce à sa lutte, le mouvement féministe a réussi à imposer des modifications au code de la famille (1992-1994-2004), et certaines dates sont assez significatives dans l'histoire récente du mouvement:

En 1999 , « Le Plan National pour l'Intégration des Femmes dans le Développement » ,qui a mobilisé contre lui les intégristes religieux, a provoqué une mobilisation générale du mouvement féministe qui a considéré que ce plan représentait un minimum de revendications des femmes, s'est organisé dans des fronts unis et des réseaux sociaux au niveau national pour défendre le droit des femmes.

En 2000, le mouvement a participé à une marche internationale contre la pauvreté et la violence, provoquant une réaction des intégristes religieux qui ont organisé le jour même une contre-manifestation.

En 2004, le gouvernement a procédé à des modifications du code de la famille qui ne répondaient pas aux aspirations du mouvement féministe. Et aujourd'hui, 10 ans après l'introduction de ces modifications, la situation de la femme demeure la même, avec pratiquement aucun changement concret.

En 2011, éclatent les processus révolutionnaires dans le Monde Arabe, ce qui a eu pour conséquence, l'écroulement de certains régimes despotiques comme l'Egypte, la Tunisie et la Lybie, avec une participation active et massive de la femme lors de ces révolutions populaires.

Malheureusement, de nouveaux obstacles sont venus s'ajouter sur la marche de la libération de la femme et son combat pour l'égalité des droits. Il y a eu des tentatives pour revenir sur des acquis arrachés par des longues luttes, notamment par des gouvernements islamistes qui ont accédé au pouvoir dans ces pays.

Au Maroc, pays concerné par ces processus, la contestation populaire et à sa tête les femmes marocaines, continue à lutter contre la politique de marginalisation, d'exclusion, d'appauvrissement et d'attaque contre les libertés.

Dans plusieurs villes au Maroc, des femmes se sont mobilisées (comme à la ville de Tata au Sud du Maroc) dans des manifestations pour réclamer le droit à la santé.

Et ont organisé des settings de masses pour revendiquer le droit au logement décent respectant la dignité humaine (Casablanca et Mohammadia).

Chaque jour, des femmes au sein du Mouvement de Diplômés au chômage, organisent des manifestations et des marches de protestation devant le Parlement à Rabat pour réclamer le droit au travail.

On retrouve des femmes dans plusieurs coordinations nationales contre la cherté de la vie et la hausse des prix des biens de consommation de première nécessité, ainsi que des femmes des milieux ruraux protestant régulièrement pour le droit à l'exploitation des terres collectives, réservées scrupuleusement aux hommes.

Il est à souligner également, les luttes héroïques des femmes ouvrières notamment les ouvrières dans le secteur agricole, face aux attaques patronales, et du gouvernement qui tente de revenir sur certains acquis au nom de la crise économique.

Ces femmes dont la majorité est analphabète, ce qui facilite leur exploitation, travaillent dans des conditions inhumaines et sans couverture sociale, subissent des violences (harcèlement sexuel, moral, viol...). Elles surmontent les incertitudes de la perte d'emploi, les arrestations et luttent avec acharnement pour leurs droits et pour la justice sociale.

Dans ce cadre de luttes, le Maroc a connu une recrudescence des luttes parmi lesquelles, le Mouvement du 20 février (qui est un mouvement de contestation populaire, sans précédent dans l'histoire du Maroc, née dans le contexte des révoltes arabes).

Ce mouvement a connu une forte participation des femmes qui ont assumé des responsabilités allant des préparations des assemblées jusqu'à la direction des manifestations. Ce qui leur a valu des agressions physiques et verbales allant jusqu'à l'emprisonnement.

Ces femmes dans ce mouvement, ont mené avec les hommes des combats politiques contre la corruption la gouvernance d'autocratie au Maroc, pour la dignité, la liberté et la justice sociale, dans un rare esprit de défi et de détermination.

Malgré que le mouvement n'ait pas une direction politique, il a réussi à s'imposer comme force de changement, à bousculer de nombreux tabous politiques. Il a forcé le pouvoir à une modification de la constitution qui reste malheureusement en deçà des aspirations des marocains et les espoirs de la femme, malgré les quelques progrès enregistrés, comme le principe de parité homme/femme et la création d'un organisme censé veiller à la parité et lutter contre toute forme de discrimination mais jusqu'à maintenant, rien n'a été réalisé.

Le mouvement du 20 février a aussi contraint le pouvoir à organiser des élections anticipées qui ont connu un faible taux de participation. Ces élections ont permis à un parti islamiste d'arriver à la tête du gouvernement sachant que ce parti était contre les revendications du mouvement du 20 février.

L'une des conséquences de cette régression politique, c'est l'apparition de milices intégristes qui attaquent les femmes physiquement et moralement, ainsi que la multiplication des fatwas appelant à marier les filles à 9 ans entre autres.

Devant cette nouvelle donne, le mouvement féministe décida alors d'entreprendre des actions pour changer les lois rétrogrades concernant les femmes, comme la loi pénale très préjudiciable aux droits de la femme, et qui stipule dans son article 475 que le violeur peut éviter un procès s'il accepte d'épouser sa victime ! On se rappelle le cas du suicide d'Amina FILALI confrontée à la cruelle absurdité de cette loi !

Le mouvement féministe continue son combat contre les violences exercées sur les femmes. Nous constatons l'augmentation de ce phénomène et le Bureau des Statistiques le confirme avec le chiffre de 62 % de femmes marocaines entre 18 et 64 Ans ont subi des violences durant l'année 2012.

Enfin au début de l'année en cours, le gouvernement a élaboré un projet de loi relatif à la pénalisation des violences envers les femmes.

Bien que les associations de femmes n'aient pas été associées dans l'élaboration de ce projet, qui présente de nombreuses failles, elles demandent sa révision.

Malgré les luttes et sacrifices de la femme tout au long de notre histoire et sa participation au tissu économique (il est à noter qu'une famille sur 5 est matériellement supportée par une femme), la situation de cette dernière demeure précaire. En effet, le Maroc a été classé 127ème sur 134 pays en terme d'égalité entre les deux sexes par le Forum Economique Mondial.

Cette situation est également intimement liée à la conjoncture globale que vit le pays. Notamment la crise économique qui a contribué à empirer la situation : Flambée des prix, atteinte à certains acquis de la caisse de compensation, baisse des services sociaux... Comme par exemple dans le domaine de l'éducation, le Maroc a été classé parmi les pires 25 pays. En effet, 28% de la population dont l'âge est supérieur à 10 ans, ne sait ni lire ni écrire. 67% parmi eux sont des femmes.

Dans le domaine de la santé : 227 cas de décès sur 100000 accouchements. Sans parler de l'éloignement des hôpitaux ou des dispensaires dans le milieu rural, le manque de soins et d'équipements humain et matériel ainsi qu'une faible prise en charge de l'Etat dans ce domaine.

En ce qui concerne l'Enfance, 92000 enfants dont l'âge est compris entre 7 et 15 ans travaillent. La majorité est des filles. Elles travaillent en tant qu'employées domestiques, ouvrières dans l'artisanat, l'agriculture...

Au vue de cette situation alarmante, nous ne pouvons qu'accroître notre volonté, l'intensifier et unifier notre lutte pour l'intérêt du peuple marocain ; car la libération de la société passe inévitablement par la libération de la femme.

Nous participons ainsi activement et par principe à l'ensemble des luttes et protestations de notre peuple. Nous continuerons de militer jusqu'à la concrétisation de l'ensemble des revendications du peuple marocain dont celles liées à la femme.

Aussi, nous œuvrons pour la construction d'un mouvement féministe progressiste populaire fort et uni pour :

- L'instauration d'une constitution démocratique qui garantit la laïcité l'égalité sans condition à tous les niveaux: politique, économique, social et culturel.
- Un code civil de la famille interdisant la polygamie, le mariage des mineurs et octroyant le droit de tutelle à la mère...et abolir tous les articles discriminatoires dans les lois ainsi que l'égalité dans l'héritage.
- Enlever les réserves sur la convention de l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.
- le droit au travail, à l'enseignement, à la santé...
- Créer un réseau de lutte avec les autres organisations de femmes dans le monde arabe pour combattre les idées obscurantistes qui mettent et remettent en cause les droits des femmes.
- Créer un front international de femmes pour contrer la mondialisation du capitalisme et ses conséquences sur les acquis des peuples et en particulier les acquis des luttes des femmes.